

Rapport d'activité pour l'animation 2022



Site Natura 2000 FR1100800

"Pelouses Calcaires de la Haute Vallée de la Juine"





NaturEssonne

10 place Beaumarchais
91600 Savigny-sur-Orge

Animatrice du site depuis 2021 :

Julie PENNETEAU (julie.penneteau@naturessonne.fr)

Rédaction : Julie PENNETEAU

Relecture : Odile CLOUT, Georges FOUILLEUX, Martine LACHERE et Marion MONDET

Crédits photos : Julie PENNETEAU et NaturEssonne

Sommaire

1. Préambule	6
1.1 Le document d'objectifs et le site Natura 2000	6
1.2 L'animation	7
1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB	8
1.3.1 Les objectifs de développement durable	9
1.3.2 Objet du présent document.....	9
1.4 Missions de la structure animatrice	9
2. Gestion des habitats et des espèces	10
2.1 Animation des contrats Natura 2000.....	10
2.1.1 Recherche et démarchage des bénéficiaires potentiels	10
2.1.2 Préparation de nouveaux contrats.....	10
2.1.3 Suivi des contrats en cours	11
2.1.4 Bilan des contrats Natura 2000 révolus	12
2.1.3 Conclusion sur les contrats Natura 2000	13
2.2 Animation de Mesures Agro-Environnementales Territorialisées	13
2.2.1 Projets Agro-environnementaux et MAEt.....	13
2.2.2 Bilan des MAEt révolues	13
2.3 Animation de la charte Natura 2000	14
2.4 Animation de la gestion avec d'autres outils financiers	14
2.4.1 Chantiers nature.....	14
2.4.1 Conventions avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Sensibles de l'Essonne (CENS).....	16
2.5 Animation foncière	18
3. Évaluation des incidences Natura 2000	18
4. Suivis scientifiques et techniques.....	18
4.1 Suivis scientifiques.....	18
4.1.1 Suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire via le protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles franciliennes	18
4.1.2 Suivi des rhopalocères* et des orthoptères afin d'évaluer l'effet de la gestion et du changement climatique, un enjeu pour la conservation des pelouses calcaires *[rhopalocères = papillons de jour]	20
4.1.2 Suivi scientifiques bénévoles	23
4.1.3 Suivi des espèces d'intérêt communautaire	23

4.1.4	Suivis des espèces à enjeu	25
4.1.5	Inventaire des reptiles	25
4.1.6	Inventaires ponctuels	27
4.2	Veille écologique	27
5.	Information, Communication, Sensibilisation	27
5.1	Création/ mise à jour d'outils de communication, médias	27
5.1.1	Site internet	27
5.1.2	Lettre d'information	28
5.1.3	Articles	28
5.1.4	Plaquette d'information	29
5.2	Prises de contacts avec des partenaires potentiels	29
5.3	Organisation de réunions d'informations ou de manifestations	30
5.4	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	30
5.5	Communication / animation auprès des scolaires	30
5.6	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	31
6.	Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site	31
7.	Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site	32
7.1	Organisation de la gouvernance du site	32
7.1.1	Organisation du comité de pilotage	32
7.1.2	Animation du groupe de travail	32
7.1.3	Réunions ou rencontres avec les services de l'État	32
7.2	Gestion administrative et financière	32
7.2.1	Gestion administrative	32
7.2.2	Gestion financière	33
7.3	Compléments ou mise à jour du DOCOB	33
7.4	Élaboration de la charte	33
8.	Synthèse	33

Liste des Figures

Figure 1 : Carte localisant les sous-sites du site Natura 2000 des Pelouses Calcaires de la Haute Vallée de la Juine [© NaturEssonne].....	7
Figure 2 : Localisation des enclos de pâturage en 2022, Grand Champ, Saclas.....	11
Figure 3 : Chantier bénévole du 21 novembre 2022, Fontaine des Ridelles.....	15
Figure 4 : Calendrier de pâturage sur le site de la Ferme de l'Hôpital établis par le CD91.....	17
Figure 5 : Localisation des chantiers du 19/12/2021 (à gauche) et du 04.12/2022 (à droite).....	17
Figure 6 : Cartographie des transects EEC sur Champ Brûlard créés en 2017 et réévalués en 2022	19
Figure 7 Localisation des placettes de suivi rhopalocères et orthoptères	22
Figure 8 : Photo d'un Lucane cerf-volant (©NaturEssonne) et localisation des observations de Lucane cerf-volant en Essonne pour 2022 (ARB IdF, s. d.-a).....	23
Figure 9 : Ecaille chinée © NaturEssonne.....	24
Figure 10 : Localisation des données de l'Ecaille chinée en Essonne en 2022 (ARB IdF, s. d.-b).....	24
Figure 11 : La Spiranthe d'automne en 2017 [© C. Huguet].....	25
Figure 12 : Localisation des plaques reptiles sur le site.....	26
Figure 13 : Première page de la lettre d'information n°7 rédigée en 2021 (à gauche) et article parus dans La Lettre de NaturEssonne n° 80 en octobre 2022 (à droite)	28
Figure 14 : Couverture de la nouvelle plaquette à destination des propriétaires actualisée en 2021.....	29
Figure 15 : Photo des bts GPN de l'EA CFI prise lors de la sortie post-chantier	30
Figure 16 : Animation avec les enfants de l'école de Saclas le 14 juin 2022 sur Champ Brûlard.....	31
Figure 17 : Répartition du temps d'animation du site en 2022.....	33

Liste des Tableaux

Tableau I : Détail des sous-sites du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine	6
Tableau II. Bilan des indicateurs d'évaluation de l'animation en 2022	8
Tableau III : Habitats et espèces d'intérêt communautaire (*prioritaires) présents sur le site Natura 2000.	8
Tableau IV : Mesures définies dans le DOCOB afin d'atteindre les objectifs de développement durable	9
Tableau V . Tableau synthèse des dates de suivi du pâturage en 2022 sur Grand champ	11
Tableau VI : Bilan des contrats Natura 2000 clôturés	12
Tableau VII : Bilan des MAEt clôturées	13
Tableau VIII : Bilan des chantiers nature réalisés en 2022	15
Tableau IX : Réunions pour l'organisation des chantiers nature entre 2019 et 2021	16
Tableau 10. Evolution de l'évaluation de la gestion	19
Tableau XI. Tableau bilan pour le Paradis	26

1. Préambule

1.1 Le document d'objectifs et le site Natura 2000

Fiche d'identité du site

Site d'intérêt Communautaire "Pelouses Calcaires de la Haute Vallée de la Juine"

Code FSD : FR1100800

Superficie : 108 ha

Région : Île-de-France

Département : Essonne

Communes :

- Abbéville-la-Rivière
- Boissy-la-Rivière
- Fontaine-la-Rivière
- Ormoy-la-Rivière
- Saclas
- Saint-Cyr-la-Rivière

Le site des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine a intégré le réseau Natura 2000 en 1999 au titre de la directive Habitat, Faune, Flore. À l'origine, seulement 3 secteurs étaient concernés, soit environ 27 ha. Un premier document d'objectifs (DOCOB) et une phase d'animation avaient alors été lancés. En 2008, le site s'étend et comprend 9 secteurs soit 108 ha (Tableau I et Figure 1). Un nouveau DOCOB est élaboré et validé en décembre 2010 par le Comité de Pilotage (COFIL), puis approuvé par arrêté préfectoral le 14 janvier 2011.

Tableau I : Détail des sous-sites du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine

Code secteur	Nom de secteur	Commune	Surface (ha)
1	Champ Brûlard	Saclas	2,74
2	Le Carrossier	Fontaine-la-Rivière	5,34
3	La Ferme de l'hôpital	Abbéville-la-Rivière	18,73
4	Le Coteau d'Artondu	Boissy-La-Rivière, Ormoy-la-Rivière	24,37
5	Bois de Bierville	Boissy-la-Rivière	3,27
6	La Fontaine des Ridelles	Saclas, Saint-Cyr-La-Rivière	37,60
7	Garenne de Chanteloup	Fontaine-la-Rivière	8,46
8	Coteau des Loges	Fontaine-la-Rivière	3,22
9	Coteau sous Tourneville	Abbéville-la-Rivière	4,18
Total			107,91



Figure 1 : Carte localisant les sous-sites du site Natura 2000 des Pelouses Calcaires de la Haute Vallée de la Juine [© NaturEssonne]

1.2 L'animation

- Acteurs du COFIL

Le **dernier comité de pilotage** (COFIL) présentant les bilans de l'animation 2019-2021, ainsi que les perspectives pour l'animation du site en 2022, s'est tenu le **16 mars 2022 à Gironville-sur-Essonne** sous la présidence de Madame DEMAILLY, adjointe au directeur de la Direction Départementale des Territoires de l'Essonne. Aucune collectivité locale n'a souhaité devenir structure porteuse. La structure porteuse reste donc la DRIEAT Ile-de-France (État).

Un avenant au marché public 2019-2021 a été signé pour couvrir la période de janvier à mars 2022. En mars 2022, un appel d'offres a été lancé pour poursuivre l'animation des sites Natura 2000 de la Juine et du Gâtinais. L'association NaturEssonne a répondu à cet appel mais le marché public a été considéré comme infructueux car les montants proposés pour l'animation étaient trop importants. Un second appel d'offres a donc été publié en mai 2022 et NaturEssonne a été retenue en tant que structure animatrice (notification du marché reçue le 28 juin 2022). Le marché public lié à cet appel d'offres prendra fin le 31 décembre 2024 si les tranches optionnelles sont confirmées.

Au sein de l'association, **un poste est dédié à mi-temps à l'animation et à la mise en œuvre du DOCOB du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine**. Par ailleurs, un groupe de travail

interne à NaturEssonne (Groupe Animation et Gestion Conservatoire) composé des salariés, de membres du conseil d'administration de l'association et autres adhérents se réunit environ une fois par mois pour échanger sur les actions mises en œuvre (réunions AGC).

- Éléments techniques d'appréciation pour la conduite de l'animation

Le Tableau II dresse le bilan de certains indicateurs de la conduite de l'animation du DOCOB pour la période 2022. L'ensemble des indicateurs est disponible en Annexe I. Le temps consacré à l'animation et à la mise en œuvre du DOCOB représente en théorie un mi-temps de chargé d'études.

Tableau II. Bilan des indicateurs d'évaluation de l'animation en 2022

Année	janvier à mars	avril à juin	juillet à septembre	octobre à décembre	TOTAL
Nombre de jours arrondi	20 jours	0 jours	34 jours	33 jours	87 jours
Kilomètres parcourus	526 km	0 km	1 268 km	1 253 km	3 047 km
Mails envoyés	142 mails	0 mails	155 mails	196 mails	493 mails

1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

Le site Natura 2000 des Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine compte 5 habitats d'intérêt communautaire dont 3 prioritaires (en gras dans le Tableau II), et deux espèces d'intérêt communautaire (Tableau III).

Tableau III : Habitats et espèces d'intérêt communautaire (*prioritaires) présents sur le site Natura 2000.

	Code Natura 2000	Nom d'habitats/ espèces
Habitats	6120	Pelouses calcaires de sables xériques
	6210 (types 2 et 3)	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires
	5110	Formations stables xéro-thermophiles à buis des pentes rocheuses
	5130	Formations à Genévrier sur Pelouses calcaires
	91E02	Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne élevé
Espèces	1078	Écaille chinée
	1083	Lucane cerf-volant

La présence de l'habitat 91E02 a été remise en cause par le CBNBP à l'occasion de l'actualisation de la cartographie du site.

1.3.1 Les objectifs de développement durable

Trois objectifs de développement durable du site sont définis dans le DOCOB :

- Maintenir et restaurer des habitats d'intérêt communautaire
- Favoriser les échanges entre habitats
- Préserver les secteurs des dégradations, destructions et fragmentations d'origine anthropique

Afin d'atteindre ces objectifs, 9 mesures ont été identifiées dans le DOCOB (Tableau IV).

Tableau IV : Mesures définies dans le DOCOB afin d'atteindre les objectifs de développement durable

Numéro	Type d'action	Intitulé	Priorité
1	Restauration	Abattage de ligneux	1
2	Restauration	Coupe, broyage, arrachage de ligneux	1
3	Entretien	Élimination manuelle des ligneux et repousses sur pelouses fragiles	1
4	Entretien	Fauche d'entretien des pelouses ouvertes	1
5	Entretien	Fauche ou broyage d'entretien des pelouses ré-ouvertes	1
6	Entretien	Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique	1
7	Entretien	Gestion pastorale et maintien des milieux ouverts	1
8	Maitrise et organisation de la fréquentation humaine	Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements d'accès	3
9	Sensibiliser les usagers	Aménagements visant à informer les usagers pour limiter l'impact	2

1.3.2 Objet du présent document

La structure animatrice est chargée d'établir un rapport annuel de son activité et de la mise en œuvre du DOCOB. Le présent document constitue un rapport d'activité pour l'année 2022, celle-ci étant la 12^{ème} année d'animation depuis la réactualisation du DOCOB (2010) et la 17^{ème} année depuis la première phase d'animation (2005).

1.4 Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et des espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Veille à la cohérence des politiques publiques
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

2. Gestion des habitats et des espèces

2.1 Animation des contrats Natura 2000

2.1.1 Recherche et démarchage des bénéficiaires potentiels

Cette action consiste en la poursuite des contacts engagés avec les propriétaires privés lors de l'élaboration du DOCOB, ainsi qu'en la recherche des propriétaires et prestataires pour la réalisation de nouvelles actions de gestion.

En 2022, les mairies ont été contactées afin de mettre à jour la liste des propriétaires du site. La plaquette, la lettre d'information et la charte Natura 2000 actualisées en 2021 ont été envoyées à l'ensemble des propriétaires à l'exception des propriétaires de la commune d'Ormoy-la-Rivière qui n'ont pas répondu à nos sollicitations. D'autre part, la parcelle à l'est de la Fontaine des Ridelles acquise par le CEN IdF en 2017 n'est accessible que par un chemin privé fermé par une barrière cadenassée. La mairie de Saint-Cyr-la-Rivière a donc été contactée afin d'obtenir la liste des propriétaires du chemin afin de leur envoyer un courrier expliquant la situation. A la suite de ce courrier de nombreux échanges téléphoniques ont eu lieu avec les propriétaires qui ont donné leur accord pour que nous puissions l'emprunter dans le cadre d'actions de gestion ou de suivis. Une convention de mise à disposition est en cours de signature et un double de la clé sera fait pour NaturEssonne.

2.1.2 Préparation de nouveaux contrats

En 2020, un projet de contrat a été rédigé et envoyé à la DDT pour validation. Ce contrat prend en compte l'ensemble des parcelles appartenant au CEN Ile-de-France, sur lesquelles la mise en place de pâturage est possible (fiche Mesure 6). Il serait valable pour les deux sites Natura 2000 des pelouses calcaires en Essonne : Gâtinais (FR 1100801) et Haute Vallée de la Juine (FR 1100800). **Ce contrat a débuté en juillet 2021** et a été validé en août 2022.

Le transfert de compétence pour l'instruction des contrats Natura 2000 de la DDT vers le Conseil régional a suspendu la mise en place de nouveaux contrats.

2.1.3 Suivi des contrats en cours

Un contrat Natura 2000 de pâturage en milieux non-agricoles et non-forestiers est en cours :

Contrat	
Bénéficiaire	CEN Ile-de-France
Montant total	38 580 €
Date signature	
Actions prévues	Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique
Habitats/ espèces concernés	Pelouses calcicoles
Surface	5 ha Juine et 3,7 ha Gâtinais (tous les 2 ans)
Mesure(s) du DOCOB liée(s)	M6
Avancement	2021 : Pâturage de 166 brebis sur 5 ha pendant 1 mois 2022 : Pâturage de 145 brebis et 27 agneaux sur 5 ha pendant 20 jours

En 2022, plusieurs sorties de terrain ont été nécessaires pour le suivi des contrats :

Tableau V. Tableau synthèse des dates de suivi du pâturage en 2022 sur Grand champ

Date	Sous-site	Propriétaire	Personnes présentes	Objet
05/09	Grand Champ	CEN IdF	Julie PENNETEAU	Suivi photographique du pâturage et localisation GPS des enclos
12/09				
20/09				
30/09				

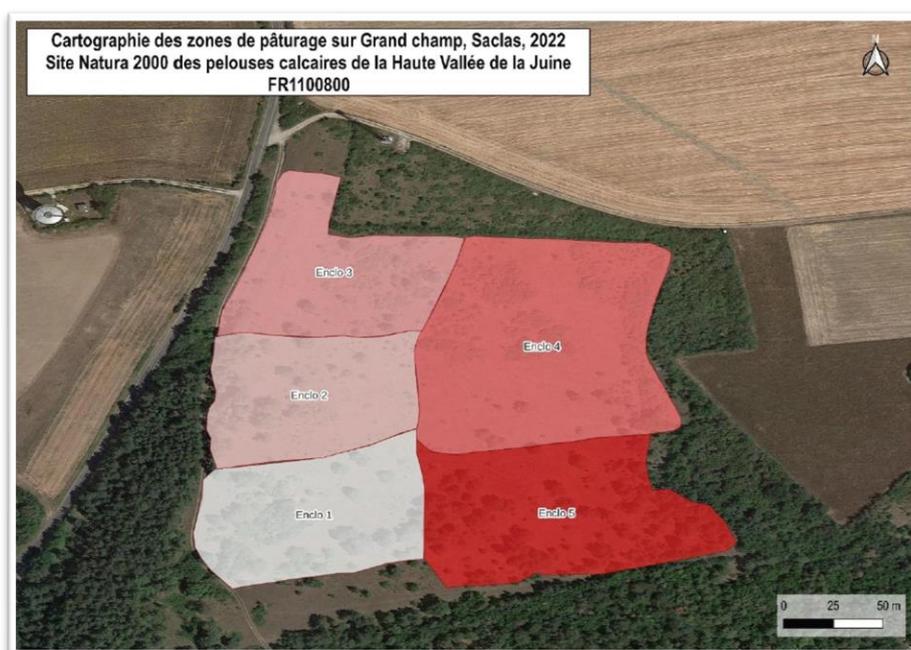


Figure 2 : Localisation des enclos de pâturage en 2022, Grand Champ, Saclas

2.1.4 Bilan des contrats Natura 2000 révolus

Sur le site Natura 2000, trois contrats en milieux non-agricoles et non-forestiers sont terminés (Tableau VI).

Tableau VI : Bilan des contrats Natura 2000 clôturés

Contrat	091NA060001	091NA050001	91000002	R-IDF-0706-16-DT-091-0002	R-IDF- 0706-17-DT-091-0005
Bénéficiaire	Mairie de Saclas	SCEA Ferme de l'Hôpital	ProNatura Île-de-France	ProNatura Île-de-France	Commune de Saclas
Montant total	11 549,60 €	6 945,00 €	15 426,00 €	32 940 €	3 024 €
Date signature	15/12/2006	22/12/2005	24/07/2012	11/07/2016	12/05/2017
Actions prévues	- Coupe ou broyage de restauration - Coupe d'éclaircie de pré-bois - Fauche d'entretien de pelouses ouvertes - Entretien des pelouses ré-ouvertes	- Coupe ou broyage de restauration - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses ré-ouvertes	- Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique	- Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique	- Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique
Habitats/ espèces concernés	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles
Surface	1,62 ha	1,92 ha	6 ha	5 ha	2,5 ha
Mesure(s) du DOCOB liée(s)	M1, M2, M4, M5 (selon l'ancienne version du Docob)	M1, M5	M6	M6	M6
Avancement	A pris fin en décembre 2010	A pris fin en décembre 2011	A pris fin en décembre 2015	A pris fin en décembre 2020	A pris fin en décembre 2020

2.1.3 Conclusion sur les contrats Natura 2000

Sur les sous-sites des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine, la mise en place de contrats Natura 2000 est difficile car les propriétaires ne souhaitent pas s'engager dans la signature d'un contrat, ni avancer de l'argent pour la réalisation de travaux de gestion. À cela s'ajoutent des problèmes liés aux retards de paiements de la part de l'État et de nouvelles difficultés de contractualisation pour les communes car désormais les mesures d'investissement ne sont prises en charge qu'à hauteur de 70%.

Des difficultés sont également rencontrées au niveau de la création du contrat commun de pâturage sur la Juine et le Gâtinais. En effet, ce contrat a été rédigé début 2021. Or, la commission de validation des contrats qui devait avoir lieu en juin a été annulée. La DDT nous a alors confirmé que la validation du contrat est rétroactive et donc que le contrat pouvait démarrer en 2021 même si le contrat n'était pas encore passé en commission de validation. Ce contrat a finalement été validé en août 2022.

Le contrat de pâturage sur Champ Brûlard à Saclas n'a pas pu être renouvelé à cause du transfert de la compétence Natura 2000 en cours entre la DDT et la région. Ce contrat avec la commune de Saclas sera renouvelé dès que possible.

2.2 Animation de Mesures Agro-Environnementales Territorialisées

Sur le site Natura 2000, seules 2 parcelles sont concernées par la mise en place de Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAEt).

2.2.1 Projets Agro-environnementaux et MAEt

Aucun PAEt n'était en cours en 2022 et aucune MAEt n'a été signée.

2.2.2 Bilan des MAEt révolues

Un contrat en Mesure Agro-Environnementale Territorialisée (MAEt) sur la Ferme de l'Hôpital a été réalisé et s'est achevé en 2014 (**Tableau VII**).

Tableau VII : Bilan des MAEt clôturées

Contrat agricole	Code MAEt IF HJUI PS1
Bénéficiaire	SCEA Ferme de l'Hôpital
Montant total	15 383,13 €
Date signature	16/05/2011
Actions prévues	Gestion pastorale et maintien des milieux ouverts
Habitats/ espèces concernés	Pelouses calcicoles/ Formations à Buis et à Genévriers / Écaille chinée
Surface	9,73 ha
Avancement	Quatrième année accomplie en 2014

2.3 Animation de la charte Natura 2000

La charte est systématiquement proposée aux propriétaires avec lesquels des contacts ont été établis. En 2020, le renouvellement de la signature d'une charte Natura 2000 avec Pro Natura Île-de-France a été réalisé. Avec l'ajout de parcelles acquises en 2017, la signature a eu lieu le 9 mars 2020.

La convention « agriculture et nature » signée avec la Ferme de l'hôpital et le Conseil départemental arrivant à échéance fin 2022, l'animatrice a présenté aux propriétaires les possibilités qui s'offrent à eux pour l'entretien du site dans les années à venir. Les propriétaires ont fait part à l'animatrice de leur souhait de signer la charte Natura 2000 mais la signature n'a pas encore eu lieu.

En 2022 aucun renouvellement ou nouvelle signature n'a été faite.

2.4 Animation de la gestion avec d'autres outils financiers

2.4.1 Chantiers nature

NaturEssonne, structure animatrice du site Natura 2000, propose aux propriétaires ne souhaitant pas s'engager dans un contrat Natura 2000, de mettre en place des chantiers nature. Une convention de mise à disposition est alors signée entre NaturEssonne et les propriétaires. Ces chantiers ont pour objectifs de restaurer et/ou d'entretenir les habitats. Ils se classent en trois catégories :

- **Les chantiers d'assistance technique**

Ces chantiers à caractère exceptionnel sont mis en place sur demande d'un propriétaire ou d'un prestataire avec lesquels nous sommes en collaboration sur des contrats. Ils s'effectuent avec les adhérents de l'association, et peuvent avoir lieu en dehors de la période préconisée par le DOCOB pour les travaux de restauration. **Aucun chantier de ce type n'a eu lieu en 2022.**

- **Les chantiers nature écoles**

Les chantiers "Organismes de formation" sont réalisés avec des écoles de formation avec lesquelles une convention a été signée. Ces partenariats ont pour objectif :

1. de contribuer à la formation qui est dispensée aux élèves, en leur donnant l'occasion de se préparer à leur future activité professionnelle,
2. d'associer leur établissement à des actions de conservation et de valorisation de la biodiversité,
3. de réaliser des travaux de gestion spécifiques que les capacités et disponibilités de leur établissement permettent de mener.

En 2022, les étudiants en BTSA Gestion et Protection de la Nature (GPN) et les Bac Professionnel Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF) de LEA-CFI ont respectivement participé aux chantiers du 18/01/2022 et du 27/01/2022.

- **Les chantiers nature bénévoles**

Comme leur nom l'indique, les chantiers nature bénévoles ont pour objectif d'associer les adhérents de l'association et autres volontaires à la restauration et la préservation de milieux naturels. Ils peuvent s'effectuer en partenariat avec d'autres associations, comme c'est le cas avec l'Association de Sauvegarde de la Haute Vallée de la Juine et ses Affluents (ASHJA).

En 2022, 8 chantiers bénévoles ont été réalisés dont un chantier d'export des produits de coupes et un chantier en collaboration avec le Conseil départemental (CENS). De plus, grâce au nouveau partenariat signé cette année avec Unis Cité Ile-de-France, nous avons bénéficié de l'aide de 3 volontaires en service civique à partir de mi-novembre 2022.



Figure 3 : Chantier bénévole du 21 novembre 2022, Fontaine des Ridelles

Tableau VIII : Bilan des chantiers nature réalisés en 2022

Date	Commune	Secteur	Propriétaire	Partenaires	Nbr de participants
18/01/2022	Saclas	Grand champ	CEN Ile-de-France	LEA-CFI et NaturEssonne	25
27/01/2022	Ormoy-la-Rivière	Le Paradis	CEN Ile-de-France	LEA-CFI et NaturEssonne	27
11/02/2022	Ormoy-la-Rivière	Le Paradis	CEN Ile-de-France	NaturEssonne	7
17/10/2022	Saclas	Grand champ	Saclas	NaturEssonne	5
21/11/2022	Saint-Cyr-la-Rivière	Chanteloup	CEN Ile-de-France	NaturEssonne et Unis cité IdF	8
04/12/2022	Abbéville-la-Rivière	Ferme de l'hôpital	Famille MUNSTER	NaturEssonne et Conseil départemental	14
16/12/2022	Ormoy-la-Rivière	Coteau d'Artondu	M.SMITH	NaturEssonne et Unis cité IdF	6
19/12/2022	Ormoy-la-Rivière	Coteau d'Artondu	M.SMITH	NaturEssonne	6

Pour résumer, **8 chantiers nature** ont été réalisés sur le site Natura 2000 en 2022.

La mise en place d'un chantier nature nécessite de :

- repérer les zones pour lesquelles des chantiers nature sont nécessaires et possibles
- établir les travaux à y mettre en place
- contacter des propriétaires afin d'avoir leur accord
- rédiger et signer une convention de mise à disposition avec les propriétaires
- préparer un calendrier d'intervention avec les bénévoles actifs et les écoles de formations
- diffuser les dates d'intervention et faire un appel à participation régulièrement auprès des bénévoles
- préparer plus finement sur le terrain l'intervention quelques jours avant le chantier
- prendre des photos de la zone avant le chantier
- prévoir le matériel et encadrer le chantier le jour de l'intervention
- prendre des photos après le chantier
- rédiger un compte rendu de l'intervention avec les photos avant/après.

Durant cette période, des conventions de mise à disposition ont été signées avec les propriétaires et une visite de pré-chantiers a été organisée sur le terrain (Tableau IX).

Tableau IX : Réunions pour l'organisation des chantiers nature en 2022

Date	Sous-site	Propriétaire	Personnes présentes en plus	Objet
21/09/2022	Tous les sous-sites	-	Bénévoles	Visite pré-chantier du président et de la chargée d'études

2.4.1 Conventions avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Sensibles de l'Essonne (CENS)

- **La Ferme de l'Hôpital**

La Ferme de l'Hôpital est le plus beau paysage de pelouses calcaires du site Natura 2000. Le propriétaire du sous-site était éleveur de moutons. Jusqu'à son décès en 2009, les parcelles étaient pâturées. De **2011 à 2015, les propriétaires se sont engagés dans le cadre d'une MAEt**, à mettre en place du pâturage de bovins, chèvres et moutons afin de tester leur efficacité. Malheureusement, cette mesure n'était pas adaptée.

La zone est recensée en Espaces Naturels Sensibles (ENS) depuis le 25 février 1993. Dans le but de restaurer et d'entretenir ces milieux rares et fragiles, **une convention « agriculture et nature » a été signée le 12 mars 2018** par les propriétaires, le Conseil départemental de l'Essonne (CD91) et NaturEssonne pour une période de 5 ans.

La signature de cette convention a permis la mise en place d'une gestion pastorale du site par le Conseil départemental :

- **En 2018**, ce sont 150 moutons qui ont pâturé 2,3 hectares (*zone rose sur la Figure 4*) pendant 28 jours.
- **En 2019**, les moutons ont pâturé les 3 hectares (*en orange sur la Figure 4*) du 3 au 19 juin, soit 17 jours. Le pâturage a été favorable sur cette zone qui était étouffée par les graminées.
- **En 2020**, la dernière zone a été pâturée (*zone verte sur la Figure 4*).

Après 3 années de pâturage, une pause de 2 ans était prévue dans la convention afin d'observer l'évolution du milieu à la suite de ce moyen de gestion. Seule une petite zone a été pâturée hors contrat en 2022.

Le **19 décembre 2021** et le **4 décembre 2022**, des chantiers nature bénévoles ont été organisés par le CD91 en partenariat avec NaturEssonne afin d'éliminer les repousses de ligneux sur une partie de la pelouse (*cf. Figure 5*)



Figure 4 : Calendrier de pâturage sur le site de la Ferme de l'Hôpital établis par le CD91



Figure 5 : Localisation des chantiers du 19/12/2021 (à gauche) et du 04.12/2022 (à droite)

Cette convention prend fin en 2023. Par la suite, les propriétaires devront prendre à leur charge l'entretien du site avec l'aide technique du Conservatoire des ENS et de NaturEssonne, comme indiqué dans la convention. Un échange a d'ores et déjà eu lieu entre les propriétaires et NaturEssonne pour présenter les possibilités offertes par la signature de contrats et/ou de la charte Natura 2000. Les propriétaires ont alors fait part de leur intérêt pour signer la charte et vont réfléchir pour la mise en place d'un contrat de pâturage ou de gyrobroyage.

- **Champ Brûlard**

Le sous-site Champ Brûlard à Saclas est lui aussi recensé en Espace Naturel Sensible (ENS). Dans l'objectif de pouvoir mettre en place un abattage de pins, **une convention « agriculture et nature » a été signée le 28 octobre 2020** par la commune de Saclas (propriétaire), le Conseil départemental de l'Essonne (CD91) et NaturEssonne pour une période de 5 ans. Les travaux ont été réalisés **début mars 2020 et une soixantaine de Pins sylvestres ont été coupés et débordés par la SMAE** (prestataire du CD91).

Ce site bénéficiait également d'un contrat Natura 2000 de pâturage de 2017 à 2019 avec une gestion pastorale d'un an sur 2. Le contrat devrait être renouvelé en 2022 mais les difficultés rencontrées lors du renouvellement du marché public et le transfert de la compétence Natura 2000 de la DDT vers le Conseil régional ne l'ont pas permis.

Un chantier nature organisé par le Conseil départemental et NaturEssonne dans le cadre de cette convention aura lieu en janvier 2023 sur la zone où les pins ont été abattus.

2.5 Animation foncière

En 2022 un travail de recherche pour mettre à jour la liste des propriétaires a été réalisé. La lettre d'information et la Charte ont été envoyées en priorité aux propriétaires de parcelles dont les pelouses sont encore ouvertes (en utilisant des vues aériennes). Les propriétaires se trouvant sur la commune d'Ormoix-La-Rivière n'ont pas été contactés faute de réponse de la mairie. Nous n'avons pour le moment pas eu de retour de la part des personnes contactées ni de retour de courrier par la poste.

3. Évaluation des incidences Natura 2000

Aucune évaluation d'incidence n'a été réalisée en 2022.

4. Suivis scientifiques et techniques

4.1 Suivis scientifiques

4.1.1 Suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire via le protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles franciliennes

Un suivi phytosociologique avait été mis en place dès 2006 sur les pelouses calcicoles. En 2013, au total 16 placettes étaient suivies tous les ans dans le but d'établir un bilan annuel de l'état de conservation des habitats naturels. Cette méthode nécessitait d'avoir d'assez bonnes connaissances en botanique mais aussi de limiter le nombre d'observateurs. Depuis 2006, les suivis sont en effet réalisés par des personnes différentes et n'ayant pas toutes le même niveau en botanique ce qui crée des biais et rend difficile l'analyse des données.

En 2014, un nouveau protocole prenant en compte ces contraintes a été mis en place par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP), avec le soutien de la DRIEE, et en concertation avec trois animateurs Natura 2000 : la Haute Vallée de l'Essonne, les pelouses calcaires du Gâtinais et de la Juine. Ce protocole simplifié permet de suivre l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire par la mise en place de transects d'Évaluation d'État de conservation (LEHANE et al., 2018).

En 2018, son ajout au DOCOB afin de permettre l'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcaires du site Natura 2000 a été voté et accepté par le COPIL du 29 mai. Il sera à ajouter de manière formelle au DOCOB. Le premier transect a été mis en place en 2015 sur la Fontaine des Ridelles, au lieu-dit Grand Champ.

En 2022, les deux transects mis en place en 2017 sur Champ Brûlard ont été réévalués (Figure 6). Aucun nouveau transect n'a été créé cette année.



Figure 6 : Cartographie des transects EEC sur Champ Brûlard créés en 2017 et réévalués en 2022

Tableau 10. Evolution de l'évaluation de la gestion

Unité de gestion	Commune	n° transect	Evaluation de gestion					
			2015	2017	2019	2020	2021	2022
U1	Grand Champ	1	40			60		
U2	Champ Brûlard	1 & 2		85				55
U3	Coteau d'Artondu	1				55		
U3	Coteau d'Artondu	2					45	
U4	Le Paradis	1					40	
U5	Grand Champ	2					70	
U6	Ferme de l'hôpital	1					70	



4.1.2 Suivi des rhopalocères* et des orthoptères afin d'évaluer l'effet de la gestion et du changement climatique, un enjeu pour la conservation des pelouses calcaires

*[rhopalocères = papillons de jour]

- **Contexte**

Les papillons de jour (rhopalocères, zygènes et hétérocères diurnes) et les orthoptères (sauterelles, criquets et grillons) sont sensibles aux modifications de la structure de la végétation (Bonnet *et al.* 1997) et de la qualité des habitats. Ils constituent des **bio-indicateurs** privilégiés en raison de leur écologie spécifique et de leur facilité d'observation. De plus, ces insectes jouent un rôle important dans les écosystèmes car ils fournissent une ressource alimentaire de base pour de nombreux oiseaux, reptiles, petits mammifères et autres invertébrés (CEN PACA 2019) {Citation}.

En Europe, **les populations de papillons prairiaux ont régressé de 40% depuis les années 1990** (OPIE, 2018), et les orthoptères figurent parmi les groupes d'insectes les plus **menacés** (Hochkirch *et al.*, 2016). Dans le contexte actuel d'érosion de la biodiversité, l'effondrement des populations d'insectes pourrait avoir, par cascade, un effet similaire, sur la fonctionnalité des écosystèmes (Hallman *et al.*, 2017).

- **Bilan de l'étude de l'évaluation de l'état de conservation sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine**

En 2019, NaturEssonne a réalisé une étude ayant plusieurs objectifs :

- Dans un premier temps, l'objectif était de vérifier l'efficacité de la gestion en place sur un des sous-site (Ferme de l'Hôpital)
- Dans un second temps, l'objectif était d'acquérir un état initial des connaissances dans l'optique d'une gestion future sur un deuxième sous-site (Champ Brûlard)

Le protocole appliqué était le Chronoventaire dans le cadre d'un protocole plus global pour l'évaluation de l'état de conservation des habitats agropastoraux (MACIEJEWSKI *et al.*, 2015) . Ce dernier se base sur le degré de spécialisation des espèces par rapport aux pelouses calcicoles et aux prairies de fauche mais aussi par rapport aux formations associées (comme les ourlets ou les fourrés). Il permet ainsi d'avoir une information sur l'état de conservation à l'échelle de l'unité de gestion, c'est-à-dire de la parcelle.

- **Objectif du suivi**

L'objectif de la mise en place de ces suivis est de disposer d'indicateurs biologiques permettant :

- D'évaluer localement les effets de la gestion et plus particulièrement des pratiques pastorales ;
- De contribuer à l'évaluation globale des effets des changements climatiques.
- D'évaluer et suivre l'état de conservation des sites

Les **papillons de jour** sont des **indicateurs de l'état de santé des écosystèmes** qui les abritent. Plusieurs facteurs peuvent influencer le développement ou non des espèces. La composition floristique est primordiale notamment en termes de ressource alimentaire nectarifère pour de nombreuses espèces de pollinisateurs. La structuration de la végétation (variation de hauteur, recouvrement des surfaces herbacées et arbustives, complexité etc.) ainsi que les conditions abiotiques participent également à la variation de la présence et de l'abondance des populations de papillons de jour.

Les **orthoptères** sont des **indicateurs de la structure de l'écosystème et de la diversité des micro-habitats**. Les caractéristiques des peuplements d'orthoptères donnent des informations se rapportant à la structure de la végétation qu'ils décrivent finement (densité et hauteur de la strate herbacée, surface nue, sol tassé ou meuble) ainsi

qu'aux conditions abiotiques du milieu (températures moyennes, minimum ou maximum thermiques, humidité, etc.). La densité en orthoptères informe par ailleurs sur les ressources alimentaires disponibles pour de nombreux prédateurs, notamment l'avifaune, les reptiles et d'autres arthropodes.

Une approche complémentaire serait nécessaire puisqu'en étudiant simultanément ces deux groupes, les informations obtenues sont d'autant plus précises qu'elles sont basées sur un plus grand nombre d'espèces potentielles. Cela permet de conforter ou relativiser les résultats en fonction des réponses convergentes ou contradictoires des espèces entre elles.

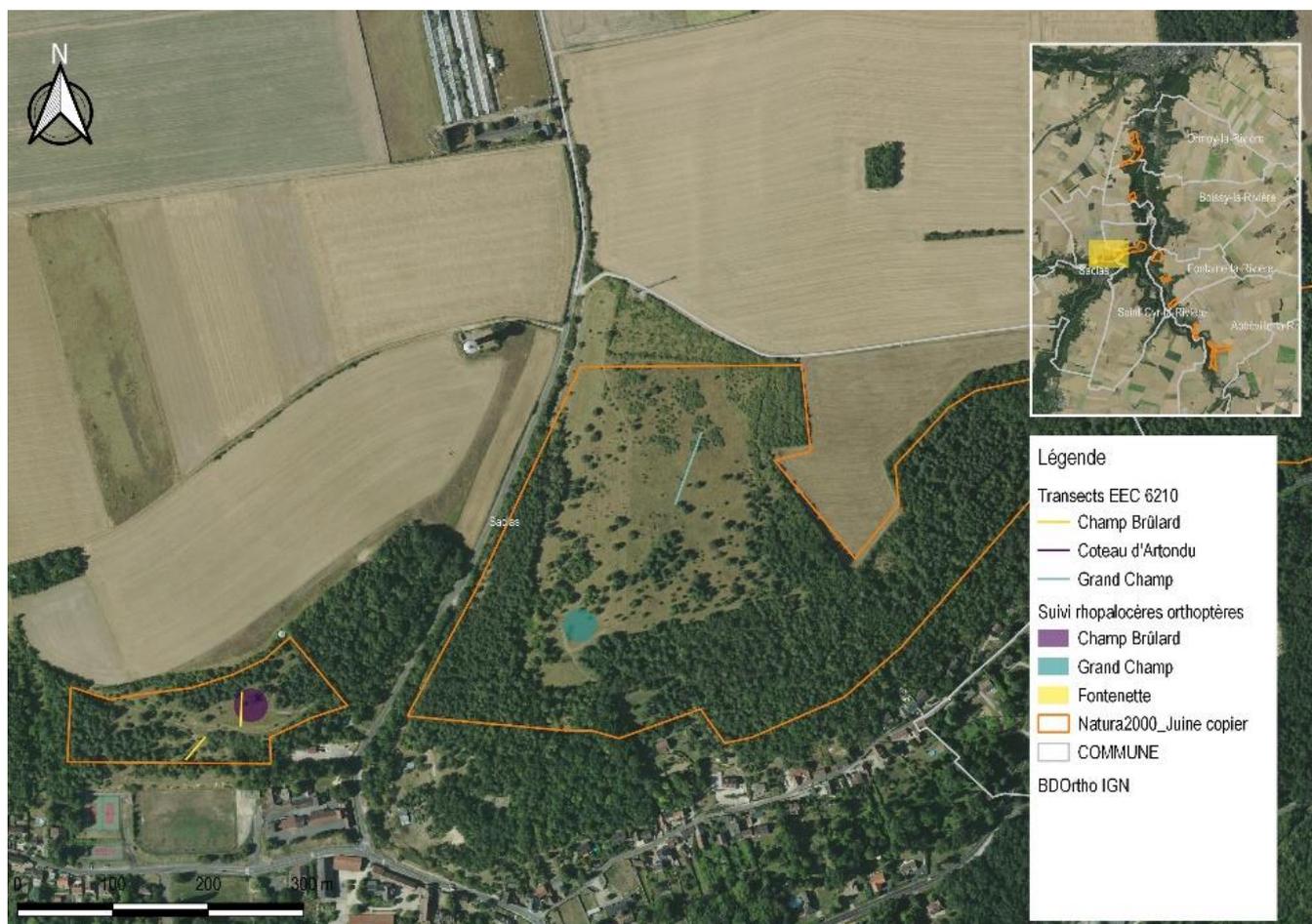
• **Méthodologie**

Les données récoltées par NaturEssonne durant les années précédentes d'animation des sites Natura 2000 et la première année de suivi (2020) servent d'état initial des connaissances.

La méthodologie employée est celle testée par le Conservatoire d'espaces naturels Provence Alpes Côte d'Azur (CEN PACA 2019) et celle du MNHN de Paris sur l'état de conservation des habitats agropastoraux d'intérêt communautaire (Maciejewski, L., Seytre, L., Van Es, J. & Dupont, P. 2015).

Trois placettes de suivi ont été mises en place afin d'évaluer au mieux les données :

- La première se situe sur Champ Brûlard afin d'évaluer l'impact du pâturage
- La deuxième se trouve sur Grand Champ, cette placette est la zone dite « témoin ». Autrement dit, sans gestion dans le but de pouvoir comparer les données,
- La troisième se situe sur Fontenette où une gestion mécanique par débroussaillage y est pratiquée.



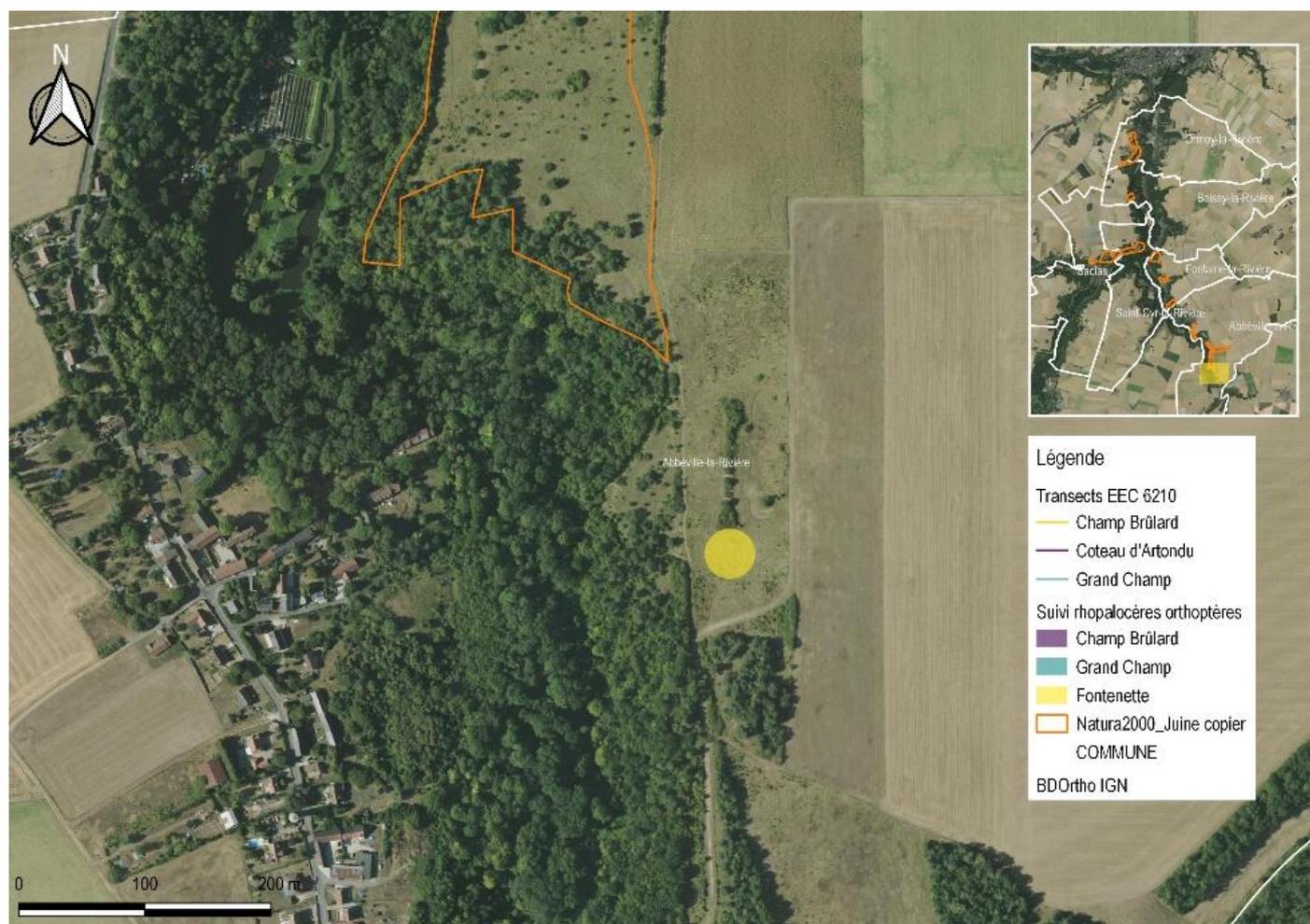


Figure 7 Localisation des placettes de suivi rhopalocères et orthoptères

En 2022, une synthèse des résultats obtenus de 2020 à 2022 a été réalisée. Suite à une réunion sur le terrain avec la DRIEAT, une modification de ces suivis est envisagée pour 2023 en poursuivant le suivi des rhopalocères 1 fois/mois d'avril à septembre mais en passant le suivi des orthoptères à 1 fois/mois de juillet à septembre.

Ces inventaires ont permis de mettre en avant la présence de 12 espèces patrimoniales d'orthoptères parmi lesquels 2 protégée en Ile-de-France et 9 déterminantes ZNIEFF. Pour les rhopalocères 13 espèces sont patrimoniales parmi lesquelles 6 sont protégées en Ile-de-France, 4 sont en danger ou vulnérables et 11 déterminantes ZNIEFF. L'analyse des résultats indique que l'état de conservation des placettes est plutôt favorable et que les fluctuations à la baisse de la diversité spécifique et des effectifs observés au fil des années seraient principalement dûes aux variations climatiques qu'aux moyens de gestion mis en place.

Ce suivi sera renouvelé de 2023 à 2025 sur 3 nouvelles placettes afin d'avoir une analyse plus globale au niveau du site.

4.1.2 Suivi scientifiques bénévoles

⇒ Suivis phytosociologiques

De 1991 à 2020, Alain Fontaine, botaniste bénévole de NaturEssonne, a réalisé, à raison d'un passage par mois, des relevés phytosociologiques sur plusieurs sous-sites. Pour chaque espèce observée, il a associé un coefficient d'abondance. Pour cela, il utilise l'échelle d'abondance/dominance de Braun-Blanquet. Sur Grand Champ, notre botaniste a réalisé des relevés phytosociologiques de 2012 à 2020. L'étude de ces résultats pourra permettre de tirer des conclusions quant à l'évolution de la végétation suite à la mise en place du pâturage. Ces suivis sont interrompus depuis la crise sanitaire du COVID en 2020 et devraient reprendre prochainement.

⇒ Suivis des papillons de nuit (Hétérocères)

Aucun suivi des hétérocères n'a été réalisé sur le site en 2022.

4.1.3 Suivi des espèces d'intérêt communautaire

- Lucarne cerf-volant (*Lucanus cervus*)

Le Lucarne cerf-volant (Figure 8) est une espèce d'intérêt communautaire observée sur le site Natura 2000. Cette espèce est en annexe II de la Directive Habitat Faune Flore et annexe III de la Convention de Berne.

Cette espèce a été signalée de Saclas à Arrancourt au début du siècle (DOCOB). Elle fréquente les milieux boisés (bois mort enterré). La mise en œuvre d'un suivi de cette espèce n'a pas d'intérêt sur les pelouses calcaires mais la recherche d'adultes et/ou de fragments d'adultes pourra être effectuée facilement à chaque passage sur le site. Les données sont saisies sur GeoNat'IdF.

En 2022, seules 6 observations de Lucarne cerf-volant sur 5 sites ont été déclarées sur GeoNat'IdF (Figure 8) et aucune n'a été faite sur le périmètre du site Natura 2000 depuis plusieurs années.

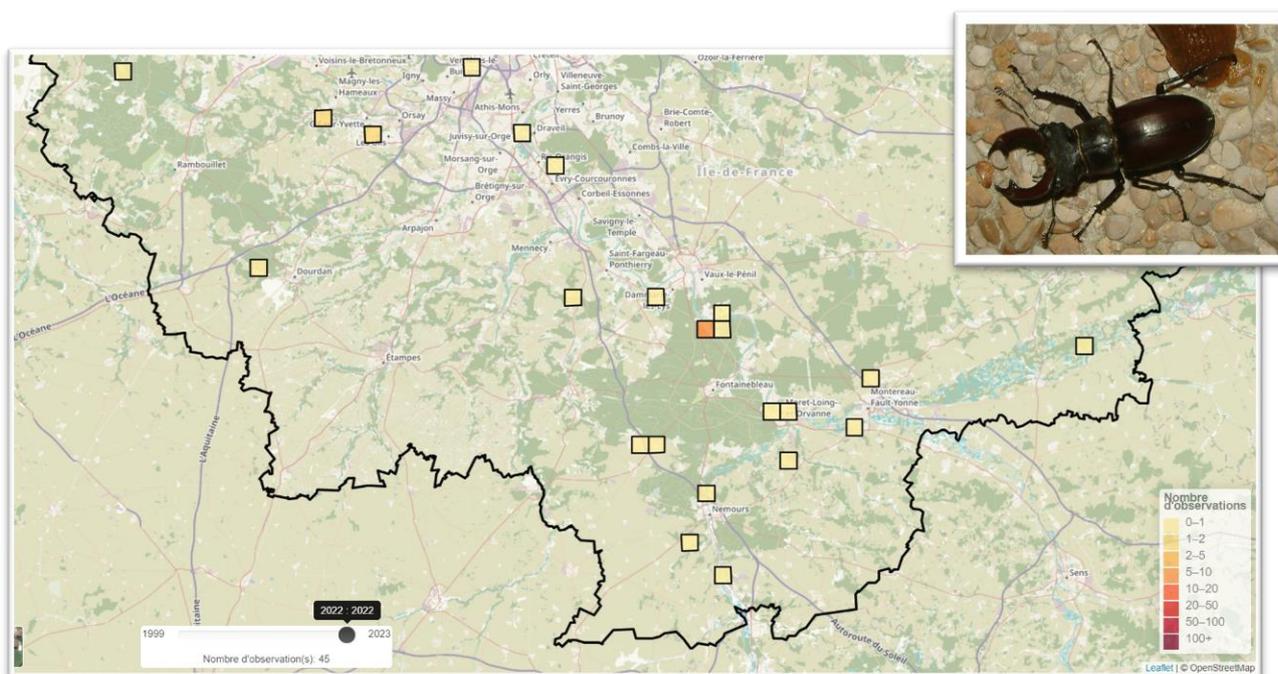


Figure 8 : Photo d'un Lucarne cerf-volant (©NaturEssonne) et localisation des observations de Lucarne cerf-volant dans le sud de l'Ile-de-France pour 2022 (ARB IdF, s. d.-a)

- **Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*)**

L'Ecaille chinée (Figure 9) est une espèce d'intérêt communautaire présente en annexe II de la Directive Habitat Faune Flore. Elle se trouve par intermittence sur les différents secteurs du site Natura 2000 (DOCOB). Sa répartition couvre l'ensemble de l'Eurasie tempérée, l'Afrique du Nord et l'Asie Mineure. C'est une espèce commune notamment dans les zones rudérales. Les adultes sont observés jusqu'à 2200 m d'altitude et fréquentent de nombreux habitats dont des habitats artificiels et anthropisés. La mise en œuvre d'un suivi de cette espèce n'a pas d'intérêt sur les pelouses calcaires et aucun protocole n'existe à ce jour.



Figure 9 : Ecaille chinée © NaturEssonne

Il est important de rappeler que la classification de la Directive Habitat semble relever d'une erreur initiale ayant peut-être fait l'amalgame avec la sous-espèce *rhodensis* (Daniel, 1953) endémique de Rhodes, île grecque. L'Ecaille chinée est une espèce commune et relativement abondante sur le territoire national (OPIE, com. Pers. 2020 et Société Entomologique du Limousin).

En 2022, 24 observations d'Ecaille chinée ont été déclarées en Essonne sur GeoNat'IdF (Figure 10). L'une d'entre elle a été faite à Guillerval, sur une pelouse calcaire n'appartenant pas au site. Deux avaient été observées à Fontaine-la-Rivière en 2021 (source iNaturalist)

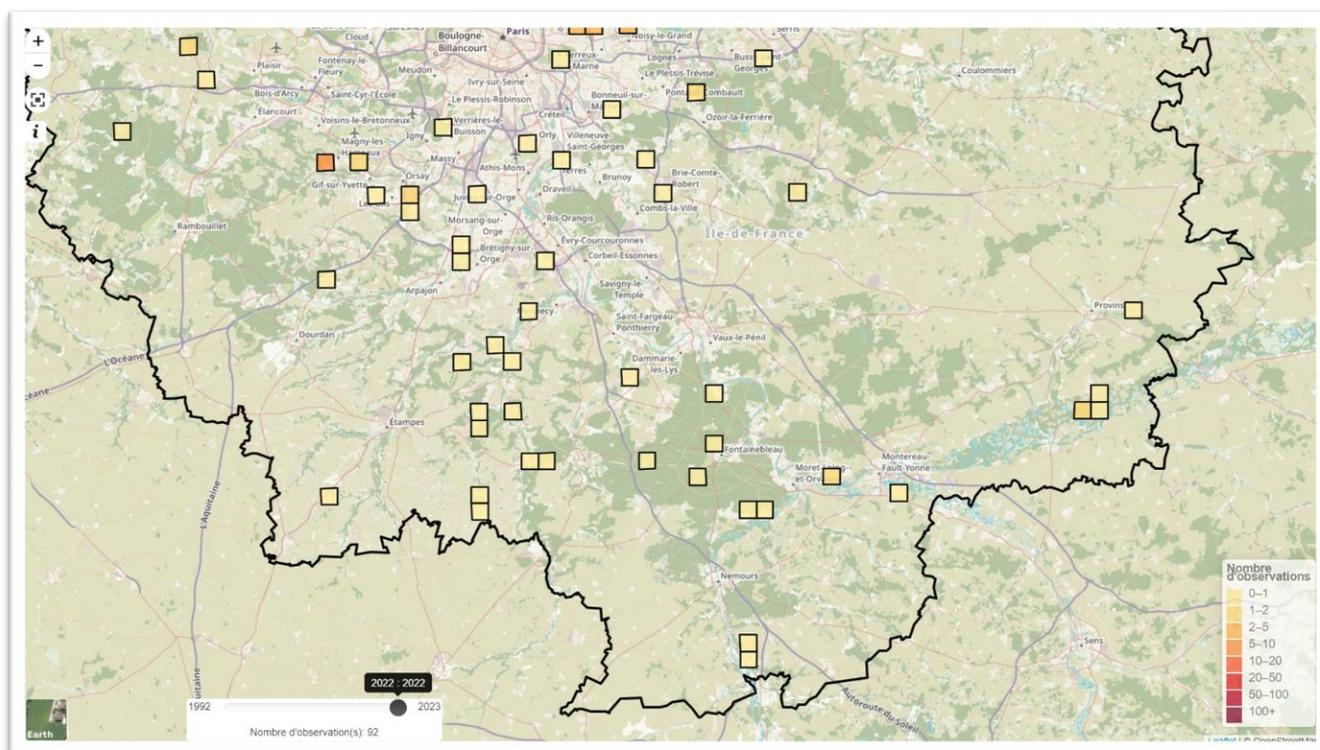


Figure 10 : Localisation des données de l'Ecaille chinée dans le sud de l'Île-de-France en 2022 (ARB IdF, s. d.-b)

4.1.4 Suivis des espèces à enjeu

En 2015, un pied de Spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*, Figure 11) avait été trouvé par l'animatrice. Cette espèce était considérée comme disparue de l'Essonne. La dernière mention dans le département datait de 1889 (selon le CBNBP). La Spiranthe d'automne est une espèce protégée et considérée en danger d'extinction sur la liste rouge régionale.

Depuis sa découverte, elle est suivie annuellement. Elle n'a jamais été revue sur le site depuis 2017.



Figure 11 : La Spiranthe d'automne en 2017
[© C. Huguet]

4.1.5 Inventaire des reptiles

Afin d'améliorer les connaissances sur les reptiles du site Natura 2000, un suivi a débuté en 2014. Pour cela le protocole PopReptiles avait été mis en place. Ce protocole devait permettre d'évaluer localement "l'état de santé" des populations de reptiles sur les milieux gérés ainsi que non-gérés du site Natura 2000.

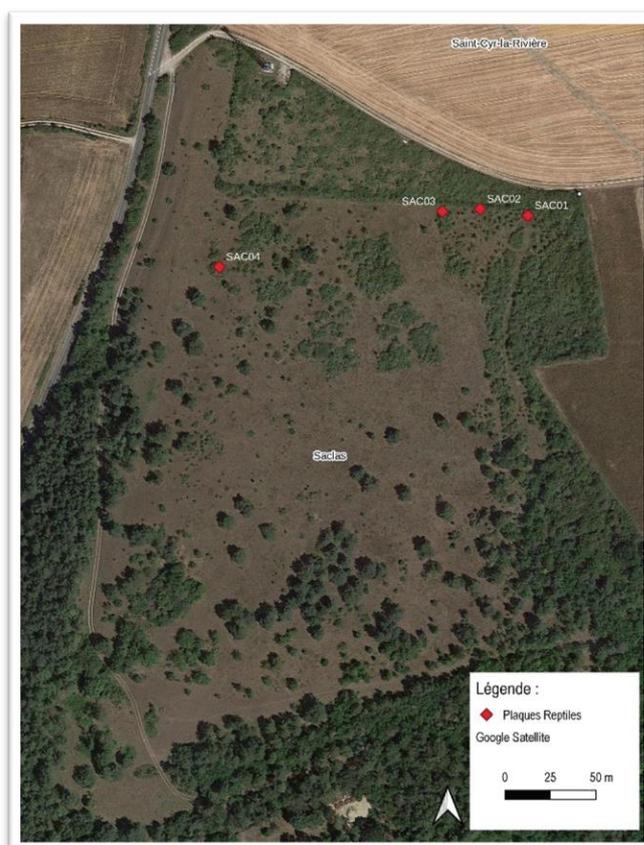




Figure 12 : Localisation des plaques reptiles sur le site

En 2022, trois espèces de reptiles ont été observées sur le site : la Coronelle lisse, le Lézard des murailles et l'Orvet fragile (Tableau).

Tableau XI. Tableau bilan pour le Paradis

Le Paradis		PAR01	PAR02	PAR03	PAR04
1	20/05/2022	×	×	×	×
2	30/05/2022	×	×	1 Orvet fragile mâle	×
3	07/06/2022	1 Coronelle lisse	×	1 Orvet fragile mâle	1 Orvet fragile femelle
4	14/06/2022	1 Coronelle lisse	×	1 Orvet fragile mâle	×
5	26/06/2022	×	×	×	×
6	01/07/2022	×	×	×	×
Le cours d'eau		ORM01	ORM02	ORM03	ORM04
1	20/05/2022	1 Coronelle lisse	1 Orvet fragile femelle	×	×
2	30/05/2022	1 Coronelle lisse	×	×	×
3	07/06/2022	1 Coronelle lisse	×	×	1 Orvet fragile femelle
4	14/06/2022	×	×	Mue de Coronelle lisse	1 Orvet fragile
5	26/06/2022	×	×	×	×
6	01/07/2022	×	×	×	1 Orvet fragile femelle
Grand champ		SAC01	SAC02	SAC03	SAC04
1	20/05/2022	×	×	5 Coronelle lisse	×
2	30/05/2022	×	×	1 Coronelle lisse	×
3	07/06/2022	×	×	1 Coronelle lisse	2 Orvets fragiles (mâle et femelle)
4	14/06/2022	×	×	1 Coronelle lisse	×
5	26/06/2022	1 Lézard des murailles		1 Coronelle lisse	1 Orvet fragile mâle
6	01/07/2022	×	×	×	×

4.1.6 Inventaires ponctuels

Des inventaires ponctuels sont réalisés lors des passages sur le terrain. Ceux-ci ne sont donc pas exhaustifs mais ils permettent :

- d'améliorer les connaissances naturalistes sur le site Natura 2000 en étudiant des groupes qui n'ont pas été pris en compte lors de la création du DOCOB,
- de pouvoir recontacter les espèces patrimoniales citées dans le DOCOB.

Toutes les données faune et flore sont entrées dans la base de données GeoNat'IdF.

En 2022, afin d'approfondir les connaissances naturalistes sur le site Natura 2000, une journée d'inventaire a été organisée pour les BTS GPN sur Grand champ. Cette journée leur a permis de découvrir la biodiversité du site et les protocoles qui permettent d'évaluer l'état de conservation d'une pelouse (suivis botanique, rhopalocères et orthoptères).

4.2 Veille écologique

Depuis 2009, NaturEssonne réalise une veille écologique sur les sites. Cette veille a pour objectif de suivre les secteurs, de constater d'éventuelles dégradations des habitats ainsi que d'assurer une présence de la structure animatrice sur le territoire.

En 2022, aucune dégradation particulière n'est à signaler.

5. Information, Communication, Sensibilisation

5.1 Création/ mise à jour d'outils de communication, médias

5.1.1 Site internet

En 2019 il a été décidé de ne plus mettre à jour le site internet Natura 2000. Depuis, d'autres moyens de communication ont été mis en place.

- Le site Natura 2000 est présenté sur le site internet de la DRIEAT et mis à jour régulièrement,
- Des publications régulières sont effectuées sur la page Facebook de NaturEssonne
- Les activités proposées (chantiers nature, animations, etc.) sont diffusées sur la page Facebook de NaturEssonne, sur le site de l'Agence Régionale pour la Biodiversité d'Ile-de-France (ARB IdF) ainsi que sur le site J'agis pour la nature.

5.1.2 Lettre d'information

La lettre d'information n°7 (Figure 13) a été rédigée et imprimée fin 2021. Elle a été publiée sur le site internet de l'association début 2022 puis envoyée par courrier aux propriétaires identifiés du site fin 2022.

5.1.3 Articles

En 2022, 1 article a été rédigé pour La Lettre de NaturEssonne n°80, publiée en octobre (Figure 13). Cet article a été rédigé par l'animatrice du site pour informer du renouvellement du marché public et présenter le nouveau protocole qui doit être mis en place pour le suivi des orthoptères.



Figure 13 : Première page de la lettre d'information n°7 rédigée en 2021 (à gauche) et article paru dans La Lettre de NaturEssonne n° 80 en octobre 2022 (à droite)

5.1.4 Plaquette d'information

La plaquette d'information pour les propriétaires a pour objectif d'expliquer aux propriétaires les possibilités offertes par Natura 2000 en termes de préservation des pelouses calcaires (Figure 14). Celle-ci a été mise à jour et réimprimée en décembre 2021. Elle est disponible sur le site de NaturEssonne depuis janvier 2022.

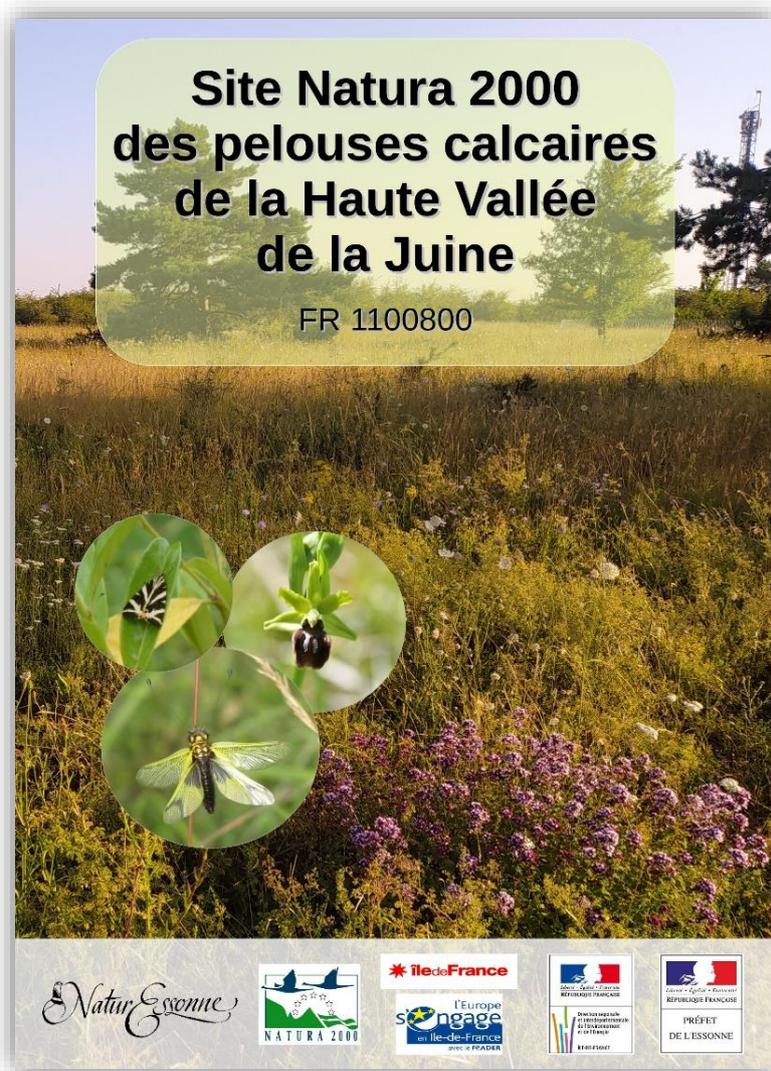


Figure 14 : Couverture de la nouvelle plaquette à destination des propriétaires actualisée en 2021

5.2 Prises de contacts avec des partenaires potentiels

En 2022, le partenariat avec l'EA-CFI a été renouvelé. Il concerne la réalisation de chantiers nature et de sorties découverte de la biodiversité pour les classes de bac professionnel en Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF) et de BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN).

Un nouveau partenariat a également vu le jour avec Unis Cité Ile-de-France. Celui-ci permet aux services civiques Eco-VolonTerre de participer aux chantiers nature et de découvrir les actions réalisées par NaturEssonne.

5.3 Organisation de réunions d'informations ou de manifestations

Le 20 juin 2022, a été organisée une réunion de terrain afin d'échanger avec le CBNBP et la DRIEAT sur l'actualisation de la cartographie par le CBNBP.

5.4 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

Le 7 décembre 2022, l'animatrice a participé au COPIL du contrat territorial de la Juine organisé par le SIARJA à Etrechy.

5.5 Communication / animation auprès des scolaires

Le 24 mai 2022, une sortie naturaliste post chantier nature a été réalisée avec les GTS GPN de LEA CFI. Les élèves ont eu l'occasion de participer à une journée de découverte et de mise en pratique des protocoles d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcaires (chronoventaire, ILA, placettes phyto-écologiques). Cette sortie permet aux élèves de constater l'évolution du milieu suite au chantier nature qu'ils ont réalisé en hiver et d'appréhender les méthodes de suivi et d'évaluation des moyens de gestion et de l'état de conservation des pelouses.



Figure 15 : Photo des bts GPN de l'EA CFI prise lors de la sortie post-chantier

Le 14 juin 2022, l'animatrice et une apprentie ont réalisé une animation auprès des scolaires de CE2 de l'école élémentaire Serge Lefranc de Saclas sur le site de Champ Brûlard. Cette animation s'est déroulée sous la forme d'un jeu de piste contenant 6 ateliers (boîtes mystères, charades, images du cycle de vie d'un papillon, etc.). Les 27 élèves, qui étaient séparés en 5 groupes, devaient s'orienter grâce à la carte, suivre le cheminement et répondre aux questions sur chaque atelier avec la feuille de route qui leur était fournie. Après avoir terminé, les groupes se sont rejoints à l'arrivée pour la restitution. Un carnet avec les réponses leur a été remis. Ils ont ainsi pu apprendre ce qu'était une orchidée, découvrir le cycle de vie de l'Azuré du Serpolet, discerner des éléments présents sur les pelouses grâce au touché et connaître l'importance et l'intérêt des pelouses calcaires.



Figure 16 : Animation avec les enfants de l'école de Saclas le 14 juin 2022 sur Champ Brûlard

5.6 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

En 2022 :

- Le 16 mars, l'animatrice a participé au COPIL du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais
- De juillet à septembre, l'animatrice a participé à la réalisation de suivis rhopalo-orthoptères sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais sur 3 journées.

6. Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

Aucune intervention n'a été nécessaire en 2022 mais une veille est toujours indispensable.

7. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

7.1 Organisation de la gouvernance du site

7.1.1 Organisation du comité de pilotage

Un **comité de pilotage** a eu lieu le **16 mars 2022** sur le bilan de l'animation 2019-2021 et les perspectives d'animation pour 2022. Un COPIL portant sur l'animation 2022 devrait avoir lieu début 2023.

7.1.2 Animation du groupe de travail

Groupe animation et gestion conservatoire :

Au sein de NaturEssonne, des réunions sont organisées régulièrement au sein du groupe « Animation et Gestion Conservatoire ». Lors de ces réunions AGC, l'animation du site Natura 2000 est abordée. Ces réunions ont pour objectifs :

- De rendre compte aux bénévoles / membres du conseil d'administration de l'avancement de l'animation
- D'échanger avec les bénévoles et avec l'animateur du site Natura 2000 des Pelouses calcaires du Gâtinais
- De pouvoir prendre en compte l'historique du site Natura 2000 ainsi que les relations avec les propriétaires des parcelles sur le site Natura 2000. En effet, certains bénévoles étaient investis sur les sites avant leur création, ce qui permet d'avoir une bonne connaissance des actions faites ainsi que des relations avec les acteurs locaux.

En 2022, 10 réunions avec le groupe « Animation et Gestion Conservatoire » ont eu lieu.

7.1.3 Réunions ou rencontres avec les services de l'État

Tout au long de l'année, des échanges réguliers ont lieu avec les services de la DDT et de la DRIEAT.

En 2022, trois rencontres ont eu lieu :

- **Le 4 août**, une « pré-réunion de lancement » a eu lieu entre la DRIEAT et l'animatrice du site pour faire le point sur le marché public et les questions qu'il soulève afin de préparer la réunion de lancement.
- **Le 8 septembre**, s'est tenue la réunion de lancement du marché public 2022-2024 pour les sites Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine et du Gâtinais avec la DDT et la DRIEAT.

7.2 Gestion administrative et financière

7.2.1 Gestion administrative

En 2022, 2 stagiaires ont été accueillis au sein de NaturEssonne sur des missions liées au site Natura 2000 :

- **Du 30 mai au 22 juillet**, **Lucas VALENZA**, étudiant en première année de BTS GPN à l'EA-CFI, a réalisé un stage de deux mois sur les suivis rhopaloptères des sites Natura 2000 de la Juine et du Gâtinais.
- **Du 11 juillet au 29 août**, **Florian BAZILE**, étudiant en première année de BTS GPN, a réalisé un stage d'un mois et demi sur la même thématique.

Le rapport annuel de l'animation 2022 a été rédigé.

7.2.2 Gestion financière

2022 est la **dernière année du suivi rhopalo-orthoptère** financé par le Conseil régional (2020-2022). **Un renouvellement de cette subvention a été demandé** dans le cadre de l'appel à projets « Reconquête de la Biodiversité » du Conseil régional pour la période 2023-2025. Le financement du Conseil régional pour la valorisation **des kilomètres parcourus par les bénévoles pour les chantiers nature** a été renouvelé pour la période 2022-2024. De plus, le Conseil départemental de l'Essonne via leur service ENS soutient toujours l'association pour la **valorisation du temps bénévole sur les chantiers nature**.

7.3 Compléments ou mise à jour du DOCOB

Le DOCOB n'a pas été modifié en 2022.

7.4 Élaboration de la charte

La charte n'a pas été modifiée en 2022 mais a été renvoyée aux propriétaires du site en même temps que la lettre d'information et que la plaquette du site.

8. Synthèse

En 2022, l'animation du site Natura 2000 s'est étendue sur 9 mois de l'année : de janvier à mars via un avenant au marché public 2019-2021 et de juillet à décembre lorsque le nouveau marché public a été notifié par la DRIEAT. NaturEssonne n'était plus structure animatrice d'avril à juin 2022. La répartition du temps de travail sur cette année d'animation est représentée en Figure 17 et le détail du temps passé et des indicateurs d'évaluation de l'animation est présenté en Annexe I.

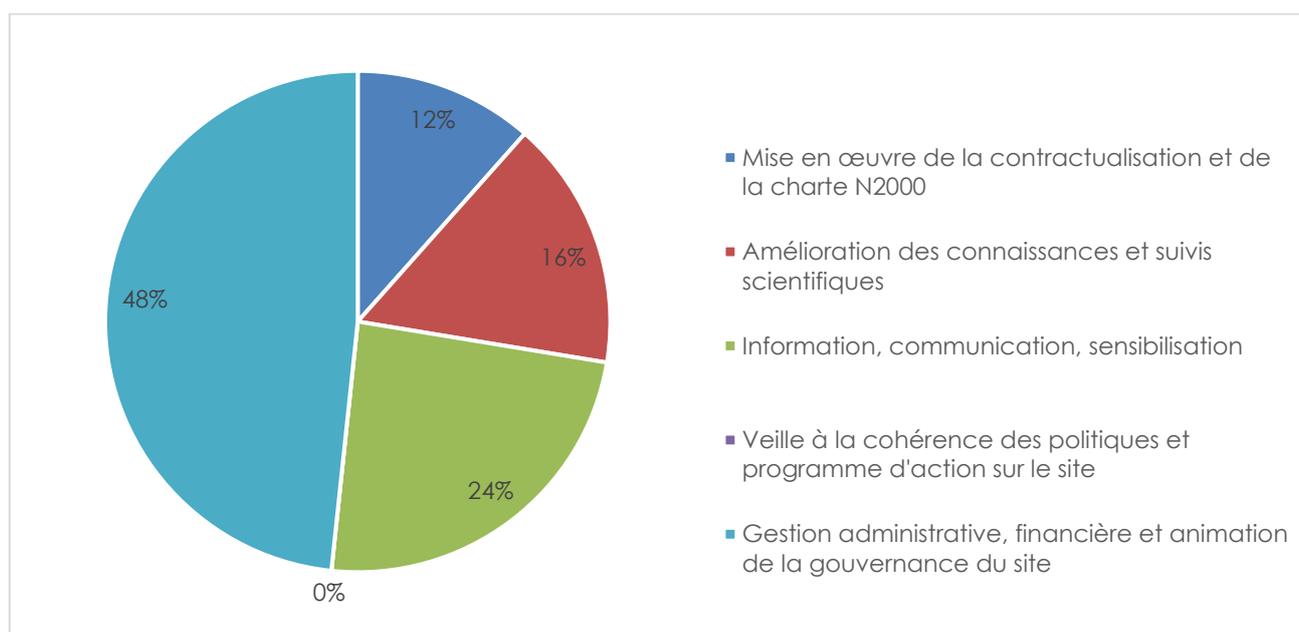


Figure 17 : Répartition du temps d'animation du site en 2022

Bibliographie

ARB IdF. (s. d.-a). *Atlas dynamique de la biodiversité en Île-de-France*. Consulté 5 avril 2023, à l'adresse

<https://geonature.arb-idf.fr/atlas/>

ARB IdF. (s. d.-b). *GeoNat'îdF | Base de données naturalistes îdF*. Consulté 25 août 2022, à l'adresse

<https://geonature.arb-idf.fr/>

LEHANE, F., MONDION, J., FERNEZ, T., & WEGNEZ, J. (2018). *Protocole d'évaluation de l'état de conservation*

des pelouses calcicoles franciliennes. Application à trois zones spéciales de conservation du sud de

l'Essonne (version 5). (p. 47). CBNBP/MNHN, délégation Île-de-France, DRIEE Ile-de-France. chrome-

extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.driat.ile-de-france.developpement-

durable.gouv.fr/IMG/pdf/cbnbp_protocole_eec_pelouses_calcicoles_v5_102018.pdf

MACIEJEWSKI, L., SEYTRE, L., VAN ES, J., & DUPONT, P. (2015). *État de conservation des habitats*

agropastoraux d'intérêt communautaire, Méthode d'évaluation à l'échelle du site. Guide

d'application. Version 3. (p. 194).

Annexes

Annexe I. Indicateurs d'évaluation de l'animation du site en 2022.....	36
Annexe II. Exemple d'un compte-rendu de chantier nature de 2018.....	38
Annexe III. Liste des espèces de rhopalocères inventoriées sur le site Natura 2000 sur la période 2019-2022 (Données extraites de la base de données GeoNat'IdF)	40
Annexe IV. Liste des espèces d'hétérocères inventoriées sur le site Natura 2000 en 2022 (Données extraites de la base de données GeoNat'IdF, janvier 2023).....	41
Annexe V. Liste des espèces d'orthoptères observées sur le site Natura 2000 en 2022 (Données extraites de la base de données GeoNat'IdF, janvier 2023).....	41
Annexe VI. Liste des espèces d'oiseaux observées sur le site Natura 2000 en 2022 (Données extraites de la base de données GeoNat'IdF, janvier 2023).....	42

Annexe I. Indicateurs d'évaluation de l'animation du site en 2022

Axe de travail	Sous axe de travail	Indicateur de moyens (nb jours)	Indicateur de réalisation ou de résultats
Mise en œuvre de la contractualisation et de la charte N2000	Actualisation des propriétaires	6,2 jours	Liste des parcelles cadastrales Contact et relance des mairies pour avoir la liste des propriétaires Mise à jour de la liste des propriétaires
	Animation auprès des propriétaires	0,9 jour	Réunion avec les propriétaires de la Ferme de l'hôpital afin de leur présenter la charte et les contrats N2000 afin de préparer la suite de leur convention avec le Conseil départemental Envoi des plaquettes et de la lettre d'information du site aux propriétaires dont les adresses sont à jour
	Animation de la charte N2000	0 jours	
	Suivis à mettre en place pour les contrats N2000	2,3 jours	Suivi du pâturage sur Grand champ
	Animation de la gestion avec d'autres outils financiers	0,3 jours	Recherche de solutions pour l'export de bois
Amélioration des connaissances et suivis scientifiques	Prospection et suivi des habitats d'intérêt communautaire	16,3 jours	6 jours de suivi rhopalocères-orthoptères sur 3 placettes 2 transects EEC réévalués sur Champ brûlard 8 Chantiers nature bénévoles Suivi de la Spiranthe d'automne sur la ferme de l'hôpital
Information, communication et sensibilisation	Création/mise à jour d'outils de communication	0,3 jour	1 article publié dans « La Lettre » de NaturEssonne
	Prise de contact avec des partenaires potentiels	2 jours	Prise de contact et signature de convention avec nouveau partenaire (Unis cité Ile-de-France) Renouvellement du partenariat avec LEA-CFI (2 Conventions signées : pour les bacs pros et les BTS GPN) 2 Conventions en cours avec le CENS (Ferme de l'hôpital et Champ brûlard)
	Organisation de réunions d'information ou de manifestation	0 jour	
	Organisation de sorties N2000	7,3	Visite pré-chantiers nature Organisation et préparation de chantiers nature
	Communication/animation auprès des scolaires	2,4 jours	1 animations sur Champ brûlard (école primaire de Saclas)

	Participation à la vie du réseau N2000 au-delà du site	6,9 jours	Aide aux suivis scientifiques sur le site N2000 des pelouses calcaires du Gâtinais et participation au COFIL de ce site
	Veille à la cohérence des politiques publiques	0 jour	
	Suivi des évaluations d'incidence concernant le site	0 jour	
Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance	Organisation de réunions de comité de pilotage	5,1 jours	1 COFIL organisé
	Animation de groupes de travail	3,8 jours	10 Réunions AGC
	Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat	1,9 jour	1 réunion sur la mise à jour de la cartographie de la Juine par le CBNBP 2 réunions pour le lancement du nouveau marché public
	Gestion administrative et financière	28,4 jours	Saisie des données sur GéoNat'IdF et bases de données internes Cartographie Rédaction des rapports (dont traitement des données) Contacts par mail ou téléphone
	Complément ou mise à jour du DOCOB	0 jour	
	Suivi de la mise en œuvre du DOCOB et bilans annuels	0 jour	
	Actualisation de la fiche de synthèse	1 jour	Actualisation de la fiche de synthèse du site et envoi à la DRIEAT

Annexe II. Exemple d'un compte-rendu de chantier nature de 2022

COMPTE-RENDU DE CHANTIERS
« RESTAURATION / ENTRETIEN DE
PELOUSES CALCAIRES »
Site Natura 2000 « Pelouses calcaires de la
Haute Vallée de la Juine »
2022



Action financée par la Région Île-de-France et le Conseil départemental de l'Essonne







I. Contexte général

1. Les pelouses calcaires

Les pelouses calcaires sont des milieux avec une grande richesse écologique menacées par la colonisation des ligneux. Cette évolution entraîne dans le temps la fermeture des milieux ouverts et la disparition progressive des espèces qui leurs sont inféodées, tendant ainsi vers une baisse de la biodiversité. Ainsi, des chantiers nature sont organisés pour rouvrir et entretenir les pelouses par l'association NaturEssonne sur le site Natura 2000 « Pelouses Calcaires de la Haute Vallée de la Juine ».

Les pelouses calcaires forment des milieux ouverts, à formations végétales herbacées basses et représentent l'un des milieux abritant le plus de biodiversité en Europe. Ce sont ainsi des espaces naturels inclus dans le réseau Natura 2000 au nom de la directive européenne "Habitats Faune Flore". Elles sont constituées d'une végétation relativement rase qui apparaît le plus souvent sur des sols en pente, pauvres et calcaires qui retiennent faiblement l'eau.

2. Menaces

Dans le passé, les pelouses méso-xérophiles étaient cultivées ou pâturées par le bétail. L'abandon des pratiques agricoles sur ces parcelles a permis le développement rapide de plusieurs espèces de ligneux qui colonisent l'espace (Pin, Aubépine, Prunellier...) et empêchent le développement de la flore typique de ces milieux. Ce phénomène entraîne leur destruction et leur fragmentation, au profit de l'apparition de milieux boisés. Il menace tant les espèces faunistiques que floristiques caractéristiques telles que le Genévrier commun (*Juniperus communis*) et les orchidées. Ces pelouses ont aujourd'hui une forte valeur paysagère et patrimoniale car elles sont rares et menacées. Il est donc devenu nécessaire de mettre en place des chantiers d'entretien.

3. Réalisation des chantiers

L'objectif des chantiers nature est de restaurer ou d'entretenir le bon état de conservation de ces pelouses calcicoles en favorisant la strate herbacée via l'élimination des ligneux (notamment les ronces) qui les envahissent. Cependant, il est important de conserver une mosaïque d'habitats pour favoriser la biodiversité en général. Certains fourrés arbusitifs ou haies seront donc maintenus. De plus, les Genévriers communs (*Juniperus communis*), les églantiers (*Rosa canina*) isolés et les rosettes d'orchidées sont à préserver.

De la même manière, afin de favoriser les insectes saproxylophages (qui se nourrissent du bois mort), les Genévriers morts sont laissés sur place ainsi que, dans la mesure du possible une partie du bois mort. Il est conseillé de le laisser si celui-ci est visiblement déjà colonisé par la faune et si cela ne présente pas de risque pour la sécurité.

Les chantiers présentés dans ce rapport ont eu lieu dans le cadre d'actions de gestion visant à l'entretien ou à la restauration des parcelles du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine.

Les chantiers sont effectués dans le respect des valeurs prônées par la Charte des valeurs de la République et de la laïcité. Ils sont gratuits et ouverts à tous.

Bilan 2022 des chantiers d'entretien des pelouses calcaires du site Natura 2000 de la Haute Vallée de la Juine, NaturEssonne 5

II. Grand Champ à Saclas

1. Contexte

Localisation de la Parcelle

La Fontaine des Ridelles, sous-site n°6, est situé sur deux communes. D'un côté, il y a Saclas au nord-ouest et de l'autre côté, au nord-est se trouve Saint-Cyr-la-Rivière. La zone concernée par le chantier nature est appelée « Grand Champ ». Elle est localisée dans la partie la plus à l'ouest de ce sous-site. Le chantier nature a lieu sur des parcelles appartenant au Conservatoire d'Espaces Naturels d'Île-de-France (CEN-IDF). La parcelle où nous sommes intervenus porte le numéro 107.



Figure 1. Cartographie de localisation du sous-site Grand Champ sur le Site Natura 2000 de la Haute Vallée de la Juine

Sous-site	Lieu-dit	Commune	Propriétaire	Section	Numéro de parcelle	Superficie (ha)
Fontaine des Ridelles	Grand Champ	Saclas	CEN IDF	AC	51	0,23
					79	4,58
					80	0,29
					82	3,22
					107	2,80
					Superficie totale:	11,20

Bilan 2022 des chantiers d'entretien des pelouses calcaires du site Natura 2000 de la Haute Vallée de la Juine, NaturEssonne 6

Les habitats

Sur les parcelles composant le lieu-dit « Grand Champ » se trouvent deux habitats d'intérêt communautaire qui sont les pelouses calcicoles xérophiles et méso-xérophiles (Figure 6).

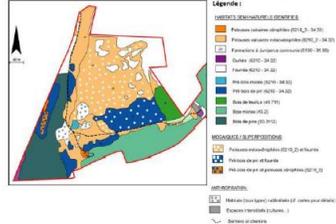


Figure 2. Cartographie des habitats présents sur le site de Grand Champ

Les acteurs

Les acteurs	Leurs rôles	Leurs attentes
CEN-IDF	Propriétaire de la parcelle	- Protéger les milieux menacés
NaturEssonne	Maître d'ouvrage / Entretien du site	- Rouvrir et entretenir les pelouses calcicoles
Salarisée et apprentie	Animatrices Natura 2000	- Répondre aux attentes du DOCOB
Bénévoles	Mener des actions de gestion naturaliste Maîtres d'œuvre et exécutants	- Participer à la réouverture des pelouses calcicoles - Enrichir leur expérience en génie écologique
Conseil régional d'Île-de-France		
Conseil départemental de l'Essonne	Financiers	- Maintenir les pelouses calcaires en bon état de conservation
DRIAT		

Bilan 2022 des chantiers d'entretien des pelouses calcaires du site Natura 2000 de la Haute Vallée de la Juine, NaturEssonne 7

La gestion passée

Depuis plusieurs années, de nombreux chantiers nature se sont succédés sur la partie centrale de Grand Champ : coupe d'arbres et d'arbustes, élimination de fourrés et retrait de déchets. Les actions de restauration n'étaient cependant pas systématiquement suivies d'actions d'entretien et les milieux réouverts ont été rapidement recolonisés par les prunelliers et les aubépines.

Ainsi en 2014/2015 et 2016/2017, les actions d'entretien ont été privilégiées : fauche des jeunes repousses d'arbustes et du Brachypode penné à la débroussailluse.

La saison de chantier de 2018/2019 a permis de réaliser la coupe de ligneux, de repousses et d'arbustes sur plusieurs zones.

Pendant la saison hivernale de 2019/2020, plusieurs secteurs nécessitant une intervention ont été identifiés.

Sur l'année 2021, il y a eu 3 chantiers nature sur Grand Champ : un en octobre, un en novembre et un en décembre.

Il s'agissait essentiellement d'effectuer des chantiers nature d'entretien. Certains d'entre eux ont été réalisés en partenariat avec les organismes de formation. Il a été effectué sur ces secteurs de la fauche, de la coupe de ligneux et d'arbustes. Par ailleurs, des arbustes et des plantes étaient à préserver : Genévriers, quelques Chênes pubescents, rosettes d'Orchidées.

Les déchets végétaux ont été mis en tas en lisière. En parallèle de ces chantiers, du pâturage a été mis en place via un contrat Natura 2000 depuis 2011. Afin que les moutons pâturent de manière systématique l'ensemble de la zone, celle-ci a été divisée en 6 enclos.

Éléments réglementaires à respecter

La parcelle concernée par les travaux est-elle classée Espace Boisé Classé : Oui Non

Les chantiers réalisés en 2022

Nombre de chantiers nature : 1		
Date	18/01/2022	17/10/2022
Encadrant	Julie PENNETEAU	Julie PENNETEAU
Nombre de participants	5	
Liste des participants	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Julie PENNETEAU ✓ Marion MONDET ✓ Hermione GUINOT ✓ Georges FOUILLEUX ✓ 19 élèves de bts GPN ✓ 2 enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Julie PENNETEAU ✓ Lucas VALENZA ✓ Rolland LUCQUIAUD ✓ Georges FOUILLEUX ✓ Philippe BRAS

2. Le chantier du 18/01

Déroulement et organisation du chantier

Le chantier a eu lieu sur la journée du mardi 18 janvier 2022, de 9h30 à 16h, sur la parcelle 079 du site « Grand champ » à Sacas. Si la météo était brumeuse durant la matinée, le ciel s'est bien dégagé dans la journée, offrant des conditions de travail optimales malgré le froid. Il s'agissait d'un chantier-école, organisé avec une classe de BTSa GPN de LEA-CFI de 19 élèves, accompagnés par 2 enseignants.

En début de chantier, les élèves et les enseignants ont été accueillis par les gestionnaires qui ont présenté le contexte et l'historique du site avant d'expliquer le déroulement du chantier. Ensuite, les participants ont été divisés en 4 groupes et dispersés sur le site. Dans chaque groupe, un élève était à la débroussailluse, deux autres s'occupaient de couper les repousses de ligneux avec les sécateurs de force. Les autres ramassaient les produits de coupe et les entassaient sur des bâches. Une fois les bâches bien remplies, elles étaient vidées à des emplacements précis (tas de végétaux préexistants ou création de trouées dans les massifs d'aubépines).

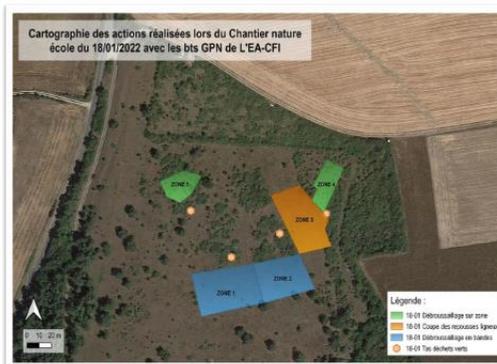


Figure 3 : Cartographie des actions réalisées lors du chantier

- Actions réalisées pendant le chantier du 18/01/2022 :
- Zones 1 et 2 : débroussaillage en bandes, coupe des repousses de ligneux et ramassage
 - Zone 3 : Coupe des repousses de ligneux (Débroussaillage en bandes précédemment réalisé) et ramassage
 - Zones 4 et 5 : débroussaillage et ramassage

Résultat

Photos prises avant et après le chantier



Évaluation du chantier et indicateurs de suivi

Plusieurs objectifs apparaissent à la suite de ce chantier :

- Surveiller les repousses de ligneux et les couper régulièrement pendant plusieurs années
- Effectuer un suivi de l'état de conservation
- Réaliser un chantier minimum tous les 2 ans afin de limiter les repousses

Annexe III. Liste des espèces de rhopalocères inventoriées sur le site Natura 2000 sur la période 2019-2022 (Données extraites de la base de données GeoNat'IdF, janvier 2023)

Noms latins	Noms vernaculaires	Indice de rareté Ile-de-France	Liste rouge France	Liste rouge ÎDF	Insectes protégés en IdF
<i>Aporia crataegi</i>	Gazé (Le)	RR		RE	
<i>Arethusana arethusa</i>	Mercure (Le)	R	LC	EN	oui
<i>Lampides boeticus</i>	Azuré porte-queue (L')	R			
<i>Lysandra bellargus</i>	Azuré bleu-céleste (L')	PC		VU	
<i>Argynnis aglaja</i>	Grand Nacré (Le)	AR	LC	NT	
<i>Boloria dia</i>	Petite Violette (La)	PC	LC	NT	oui
<i>Coenonympha arcania</i>	Céphale (Le)	PC	LC	NT	
<i>Colias alfacariensis</i>	Fluoré (Le)	PC	LC	NT	
<i>Iphiclides podalirius</i>	Flambé (Le)	AC	LC	NT	oui
<i>Satyrrium ilicis</i>	Thécla de l'Yeuse (La)	AR	LC	NT	
<i>Cupido minimus</i>	Argus frêle (L')	AR		NT	
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne (Le)	C	LC	LC	
<i>Callophrys rubi</i>	Argus vert (L')	PC	LC	LC	
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Procris (Le)	C	LC	LC	
<i>Colias crocea</i>	Souci (Le)	AC	LC	LC	
<i>Erynnis tages</i>	Point de Hongrie (Le)	PC	LC	LC	
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron (Le)	C	LC	LC	
<i>Issoria lathonia</i>	Petit Nacré (Le)	PC	LC	LC	
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère (La), Satyre (Le)	AC	LC	LC	
<i>Lasiommata maera</i>	Némusien (Le)	AR		LC	
<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun (Le)	AC	LC	LC	
<i>Lysandra coridon</i>	Argus bleu-nacré (L')	PC		LC	
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil (Le)	CC	LC	LC	
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil (Le)	C	LC	LC	
<i>Melitaea cinxia</i>	Mélitée du Plantain (La)	AR	LC	LC	oui
<i>Ochlodes sylvanus</i>	Sylvaine (La)	AC	LC	LC	
<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la Rave (La)	C	LC	LC	
<i>Polyommatus icarus</i>	Argus bleu (L')	C	LC	LC	
<i>Vanessa cardui</i>	Belle-Dame (La)	CC	LC	LC	

Annexe IV. Liste des espèces d'hétérocères inventoriées sur le site Natura 2000 en 2022 (Données extraites de la base de données GeoNat'IdF, janvier 2023)

Noms latins	Noms vernaculaires	Indice de rareté régionale	Liste rouge ÎDF	Insectes protégés IdF
<i>Zygaena fausta</i>	Zygène de la Petite coronille (La)	RR	VU	Oui
<i>Diacrisia sannio</i>	Bordure ensanglantée (La)	AR		
<i>Euclidia mi</i>	Mi (Le)	AR		
<i>Zygaena filipendulae</i>	Zygène du Pied-de-Poule (La)	PC	LC	
<i>Euclidia glyphica</i>	Doublure jaune	C		
<i>Pseudopanthera macularia</i>	Panthère (La)	C		
<i>Siona lineata</i>	Phalène blanche (La)	C		

Annexe V. Liste des espèces d'orthoptères observées sur le site Natura 2000 en 2022 (Données extraites de la base de données GeoNat'IdF, janvier 2023)

Nom latin	Nom vernaculaire	Indice de rareté IDF	Liste rouge IDF	Insectes protégés IdF
<i>Chorthippus mollis</i>	Criquet des jachères	R	VU	
<i>Euchorthippus elegantulus</i>		RR	LC	
<i>Bicolorana bicolor</i>	Decticelle bicolore	R	NT	
<i>Myrmeleotettix maculatus</i>	Gomphocère tacheté	R	NT	
<i>Calliptamus italicus</i>	Caloptène italien	AR	LC	
<i>Chorthippus albomarginatus</i>	Criquet marginé	AR	LC	
<i>Stenobothrus lineatus</i>	Criquet de la Palène	AR	NT	
<i>Tessellana tessellata</i>	Decticelle carroyée	AR	LC	
<i>Chorthippus bigutulus</i>	Criquet mélodieux	C	LC	
<i>Chorthippus brunneus</i>	Criquet duettiste	C	LC	
<i>Chorthippus dorsatus</i>	Criquet verte-échine	C	LC	
<i>Euchorthippus declivus</i>	Criquet des mouillères	C	LC	
<i>Leptophyes punctatissima</i>	Leptophye ponctuée	C	LC	
<i>Oedipoda caerulea</i>	OEdipode turquoise	C	LC	oui
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène	C	LC	
<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures		LC	
<i>Roeseliana roeselii</i>	Decticelle bariolée	C		
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte	C	LC	

Annexe VI. Liste des espèces d'oiseaux observées sur le site Natura 2000 en 2022 (Données extraites de la base de données GeoNat'IdF, janvier 2023)

Nom latin	Nom vernaculaire	Liste rouge IDF	Indice de rareté IDF	Protégé en France	Conventions internationales
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	EN	C		Berne et Bonn
<i>Emberiza cirius</i>	Bruant zizi	LC	AR	Oui	Berne
<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot bonellie	LC	AR	Oui	Berne
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	NT	C	Oui	Berne

LEGENDE :

EN - En danger
 VU - Vulnérable
 NT - Quasi menacée
 LC - Préoccupation mineure
 NA - Non applicable

RR - Très rare
 R - Rare
 AR - Assez rare
 PC - Peu commune
 AC - Assez commune
 C - Commune
 CC - Très commune